



## Procès Verbal Conseil de Communauté Du 24 mars 2016

Le vingt-quatre mars deux mille seize, à 18h00, le Conseil Communautaire du Pays de Mirepoix, légalement convoqué s'est réuni à Salle des fêtes de DUN, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques MICHAU.

### **Membres présents :**

Jean-Jacques MICHAU, Nicole QUILLIEN, Henri BARROU, Alain PALMADE, Dominique BRETTE, Alain TOMEO, Marie-Françoise ALBAN, Valérie ANSELME, Jacky BARBE, Nicole BASSET, Geneviève BERDEIL, Jean BLAVIT, Francis BONNET, Alain BOULBES, André CARBONNEL, Véronique CAZANAVE, Francis CHAUVRY, Jacques ESCANDE, Emmanuel FABRE, Eric FLEURY, Christian MASCARENC, Serge MICHAU, Michel MORELL, Lucien PALMADE, Arlette ROMERA, Mariette ROUGE, Pierre ROUGE, Alain SERVANT, Paul SOULA, Philippe TERRIDE, Jean TRIGUERO, Jean-Pierre WIDMANN, Jacques BERTIGNAC, Christian CHAUBET, Anthony CROUZET, Mathilde DERAMOND, Michel MIEULET, Valérie PERRAULT

### **Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :**

Fabien CATALA à Nicole QUILLIEN, Jérôme MOLA à Jacky BARBE, Claudine SARRAIL à Véronique CAZANAVE, Sabinne VARUTTI à Alain PALMADE

Monsieur le Président fait appel à candidature pour le secrétariat de séance. Le Conseil Communautaire désigne Monsieur Henri BARROU.

Monsieur le Président présente le nouvel animateur pour le développement du territoire, M. Sébastien BLAZY.

M le Président demande à ce que soit étudiée en fin d'ordre du jour la position à prendre vis-à-vis du SDCI.

**Le Procès verbal** de la réunion de Conseil communautaire du 27 janvier 2016 est adopté à l'unanimité.

<b>1. Comptes de gestion 2015 du budget général et du budget annexe de la ZA du Rada</b>
--

### **Comptes de gestion du Budget Général de la Communauté de Communes**

*Le compte rendu de gestion est adopté à l'unanimité.*

### **Compte de gestion du budget annexe de la Zone d'Activités du Rada**

*Le compte rendu de gestion est adopté à l'unanimité.*

## **2. Comptes administratifs dont restes à réaliser du budget général et du budget annexe de la ZA du Rada**

Le Président Jean-Jacques MICHAU sort de la salle, les comptes sont présentés par M Alain PALMADE.

### **Compte Administratif du Budget Général de la Communauté de Communes**

*Adopté à l'unanimité*

### **Compte Administratif du budget annexe de la Zone d'Activités du Rada**

*Adopté à l'unanimité*

## **3. Reprises des résultats au budget général et au budget annexe de la ZA du Rada**

### **Budget général**

Les résultats à reprendre au budget 2016 en prenant en compte les RAR sont les suivants :

Excédent de fonctionnement reporté :	2 586 652.44 €
Déficit d'investissement :	- 846 027.63 €
Affectation des résultats de la section de fonctionnement à la section d'investissement ( c/1068) :	846 027.63 €

*Adopté à l'unanimité*

### **Budget annexe de la ZA du Rada**

Les résultats à reprendre au budget 2016 en prenant en compte les RAR sont les suivants :

Excédent de fonctionnement reporté :	416 335.37 €
Déficit d'investissement :	- 1 151 430.10 €

*Adopté à l'unanimité*

## **4. Orientation budgétaire**

Les dépenses et les recettes à prendre en compte au budget 2016 ont été présentées et approuvées.

## **5. Demande de subvention PDI / FSE**

Depuis plusieurs années, il convient de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Ariège, lequel globalise la demande de subventions auprès du Fonds Social Européen.

Ces aides permettent de financer les postes d'encadrement nécessaires au fonctionnement du chantier d'insertion.

Cette subvention est demandée à compter de cette année pour une durée de 2 ans, 2016 et 2017.

*Adopté à l'unanimité*

## **6. Admission en non valeur impayés OPH (logements de MANSES)**

Le Président informe l'assemblée que l'OPH de l'Ariège gère la location des logements de Manses pour le compte de la communauté de communes.

Certains locataires de ces logements sont sortis avec des soldes débiteurs. Malgré toutes les relances et actions menées par l'OPH, il ne leur a pas été possible de recouvrer ces sommes.

Afin d'apurer ses comptes de gestion courante, l'OPH sollicite l'autorisation de la Communauté de Communes pour passer ces sommes en Non-Valeur.

En conséquence il est demandé une admission en non-valeur du montant des sommes non recouvrables.

**Adopté à l'unanimité**

## **7. Information et questions diverses**

Le Président informe l'assemblée des décisions prises par délégation.

\*\*\*

Monsieur le Président donne le compte rendu de la réunion de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale qui s'est tenue le 21 mars 2016.

Il indique à l'assemblée que le schéma de coopération a été validé et qu'il prévoit la fusion des Communautés de Communes du Pays d'Olmes et du Pays de Mirepoix.

S'il est indéniable que ces territoires ont de nombreux points qui les rapprochent, qu'ils ont une histoire et une géographie communes, le Président expose qu'une telle fusion prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2017 irait à l'encontre de l'objectif poursuivi.

Le Président rappelle que les conseils municipaux se sont prononcés à l'automne 2015, et qu'ils sont dans leur immense majorité opposés à cette fusion au moins dans les délais qu'imposerait la loi.

En outre, les seuils de population et de densité de ces communautés n'obligent pas à fusionner au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré :

CONSIDERANT que chacune des Communauté de Communes a des compétences à consolider en particulier pour ce qui concerne le Pays de MIREPOIX :

- le pacte qui lie les communes prévoit une augmentation annuelle de la fiscalité jusqu'en 2018 pour intégrer progressivement une compétence voirie.
- Les compétences différentes par rapport à de gros investissements (gendarmerie...) demandent du temps pour les réaliser.
- La prise de compétence complète « lecture publique » engendrerait l'embauche de plusieurs personnes.

CONSIDERANT que la Communauté de Communes du Pays de MIREPOIX et la Communauté de Communes du Pays d'OLMES travaillent déjà en commun sur de nombreux domaines :

- Les Offices du Tourisme et le Pays d'Art et Histoire vont être fusionnés en une même structure très prochainement.
- La Communauté de Communes du Pays d'OLMES et celle du Pays de MIREPOIX contractualisent depuis ce début d'année pour que les deux animateurs territoriaux soient portés par la même entité (la Communauté de Communes du Pays d'OLMES) et travaillent à l'échelle de ces deux communautés.
- La commune de LAVELANET et la Communauté de Communes du Pays de MIREPOIX mutualisent leur directeur du service Enfance-Jeunesse.
- Les Bureaux des deux Communautés de Communes se sont déjà rencontrés.

DECIDE

- pour les années 2016 et 2017 d'intensifier les relations avec la CCPO.
- que les instances des Communautés de Communes se réuniront régulièrement pour forger un projet commun.
- que le travail entrepris sur le service Enfance-Jeunesse entre la commune de LAVELANET et la Communauté de Communes du Pays de MIREPOIX sera intensifié pour étudier la prise de cette compétence par la Communauté de Communes du Pays d'OLMES.
- qu'un travail pour une prise de la compétence voirie par la Communauté de Communes du Pays d'OLMES sera réalisé.
- l'élaboration d'une étude fiscale et financière permettant un pacte fiscal et financier entre les communes et des Communautés de Communes.

DEMANDE à l'unanimité moins une abstention à Madame la Préfète que la fusion entre la Communauté de Communes du Pays de MIREPOIX et la Communauté de Communes du Pays d'OLMES ne soit pas programmée au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

DIT qu'en 2018, les communes de ce territoire pourront décider si les conditions sont réunies pour fusionner avant le renouvellement des conseils municipaux prévu en 2020.

\*\*\*

Le Président rappelle la tenue d'une conférence intercommunale relative au PLUi prévue pour le 29 mars prochain.

Il propose son report au 11 avril à 18h, juste avant le prochain Conseil de Communauté.

Une réflexion est amorcée quant à la composition du comité de pilotage du PLUi, des noms sont avancés.

\*\*\*

Mme BRETTE fait le point sur la dernière commission Enfance-Jeunesse :

- augmentation de l'aide apportée à la crèche
- mise en œuvre d'un projet d'éducation à la citoyenneté : mise en place de débats citoyens, d'abord animés par G. CIRLA mais le relais va être pris par les animateurs
- projet européen visant à l'échange entre animateurs
- étude de la réalisation des devoirs sur le temps ALAE (problématique)

\*\*\*

M PALMADE fait le point sur la dernière commission Mutualisation

- broyage des déchets verts : comment l'organiser sur place, à quelles conditions ?
- recherche d'un logiciel pour gérer plus de 50 payes
- recensement du matériel existant dans les 33 communes va être lancé, afin de pouvoir mutualiser
- besoin d'un agent d'entretien
- penser à faire le point sur les assurances pour les communes qui n'ont pas souscrit l'année passée au marché

\*\*\*

Mme QUILLIEN apporte le soutien de l'ensemble de la Communauté de Communes au Président JJ MICHAU ainsi qu'au personnel présent lors de l'agression subie.  
Elle condamne fermement le comportement de l'administré et renouvelle son amitié.

***Fin de la séance 20 h***

**DATES A RETENIR**

***Conférence intercommunale PLUi***

*Lundi 11 avril 2016 à 18h*

***Réunion de Conseil Communautaire :***

*Lundi 11 avril 2016 à 18h30*